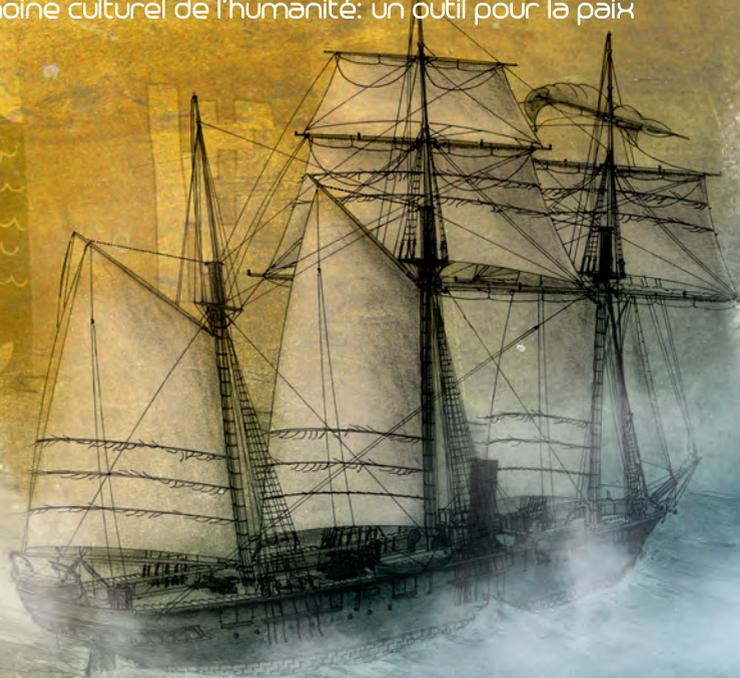


Cycle de conférences

Le patrimoine culturel de l'humanité: un outil pour la paix



Mardi 27 mai 2014 / 18h30 / Uni Dufour
24 rue Général-Dufour / Entrée libre

DIFFÉRENDS EN MATIÈRE DE BIENS CULTURELS: QUEL RÔLE POUR GENÈVE?

par **Marc-André Renold**
*Titulaire de la chaire UNESCO en droit international
des biens culturels, UNIGE*

CSS Alabama. visuel: DR



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture



Chaire UNESCO en droit international
de la protection des biens culturels,
Université de Genève

FONDATION
ARDITI

LE TEMPS



Club Diplomatique de Genève
Fondation pour Genève



UNIVERSITÉ
DE GENÈVE

DIFFÉRENDS EN MATIÈRE DE BIENS CULTURELS: QUEL RÔLE POUR GENÈVE?

La tradition de résolution pacifique des différends à Genève existe depuis longtemps, et l'arbitrage de l'Alabama en 1870-72 en offre la plus belle des illustrations.

Pillages en temps de guerre, spoliations, fouilles clandestines et autres vols, quand ce n'est leur simple destruction, les biens culturels connaissent de nombreuses avaries, qui sont à l'origine de conflits souvent délicats. Comment les résoudre? Par la force, le droit, l'éthique? Dans les tribunaux nationaux ou internationaux, par le biais des juridictions arbitrales institutionnelles ou ad hoc, ou encore devant des médiateurs et autres conciliateurs? Quelles solutions peut-on espérer trouver? La restitution pure et simple du bien culturel au propriétaire victime du vol ou, au contraire, la protection du nouvel acquéreur diligent? Un régime particulier de copropriété ou encore l'exécution de copies?

C'est sur ces questions et sur la résolution dite alternative des litiges en matière de biens culturels à Genève que s'exprimera Marc-André Renold, titulaire de la chaire UNESCO à l'UNIGE.

Cycle de conférences publiques

LE PATRIMOINE CULTUREL DE L'HUMANITÉ: UN OUTIL POUR LA PAIX

Genève, centre international de résolution pacifique des différends, est aussi un lieu de réflexion, de recherche et d'enseignement dans le domaine de la protection des biens et du patrimoine culturels. L'Université de Genève abrite ainsi depuis peu une chaire UNESCO en droit international de la protection des biens culturels. Deux nouveaux enseignements, l'un en droit de l'art, l'autre en droit international, une *Summer School* destinée aux étudiants du monde entier et la plateforme ArThemis, qui répertorie et analyse des cas de conflit et les alternatives de résolution dans le domaine de l'art, sont autant de projets pluridisciplinaires réalisés dans le cadre de la chaire.

Prochaine conférence

Judi 12 juin 2014 | 18h30, Uni Dufour

Titre à confirmer

Jean Claude Gandur, président fondateur
de la Fondation Gandur pour l'Art

Retrouvez l'ensemble des conférences du cycle sur: www.unige.ch/patrimoine